

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Commune DE MOLSHEIM

- I. Le cadre général du budget
- II. La section de fonctionnement
- III. La section d'investissement
- IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation
- V. Les budgets annexes

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2026 a été réalisé sur les bases du rapport d'orientations budgétaires présenté le 17 novembre 2025 et adopté le 16 décembre 2025 par le conseil municipal.

Le budget est transmis au représentant de l'Etat dans un délai de 15 jours maximum après son approbation par le conseil municipal.

Il a été élaboré avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt
- de mobiliser des subventions auprès des partenaires publics (Département, Région, Etat et autres organismes chaque fois que possible).

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

II. La section de fonctionnement

1. Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services municipaux. Pour la ville, les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (accueil périscolaire, restauration scolaire, centres de loisirs, structures petite enfance, culture, domaine public, cimetières...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, et à diverses subventions.

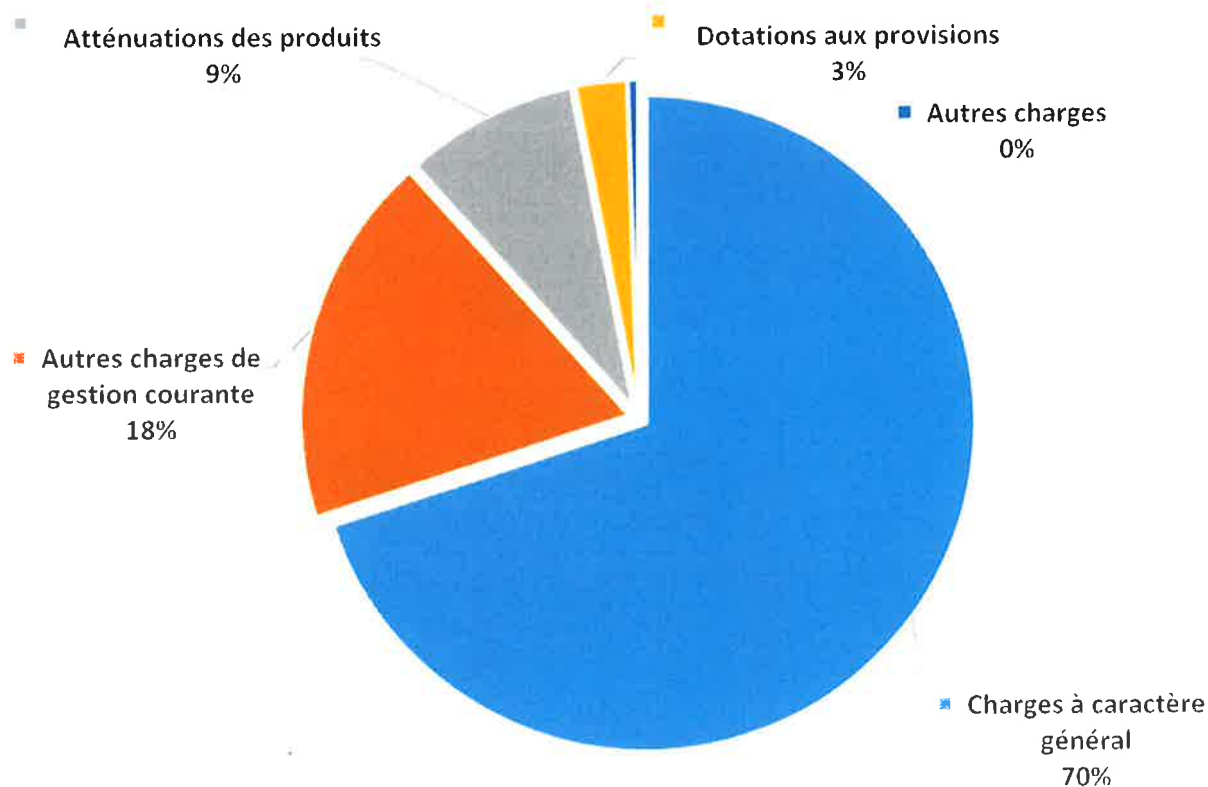
2. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts.

Les dépenses réelles de fonctionnement 2026 représentent 15 325 000 €, soit une augmentation de 3.79 % par rapport au Budget 2025. Les crédits sont répartis ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

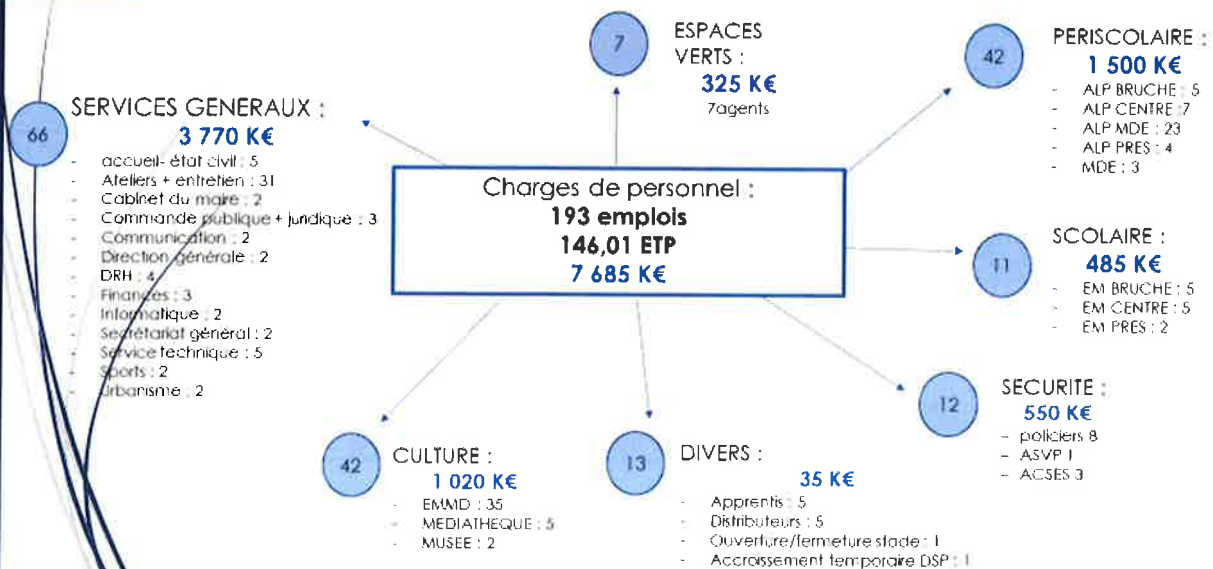
Chap.	Libellé	Budget Primitif 2025	Budget Primitif 2026	Ecart 2026/2025	Ecart %
011	Charges à caractère général	5 250 000,00	5 350 000,00	100 000,00	1,90
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 500 000,00	7 685 000,00	185 000,00	2,47
014	Atténuation de produits	375 000,00	655 000,00	280 000,00	74,67
65	Autres charges de gestion courante	1 450 000,00	1 400 000,00	-50 000,00	-3,45
Total des dépenses de gestion courante		14 575 000,00	15 090 000,00	515 000,00	3,53
66	Charges financières	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	150 000,00	195 000,00	45 000,00	30,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		14 765 000,00	15 325 000,00	560 000,00	3,79



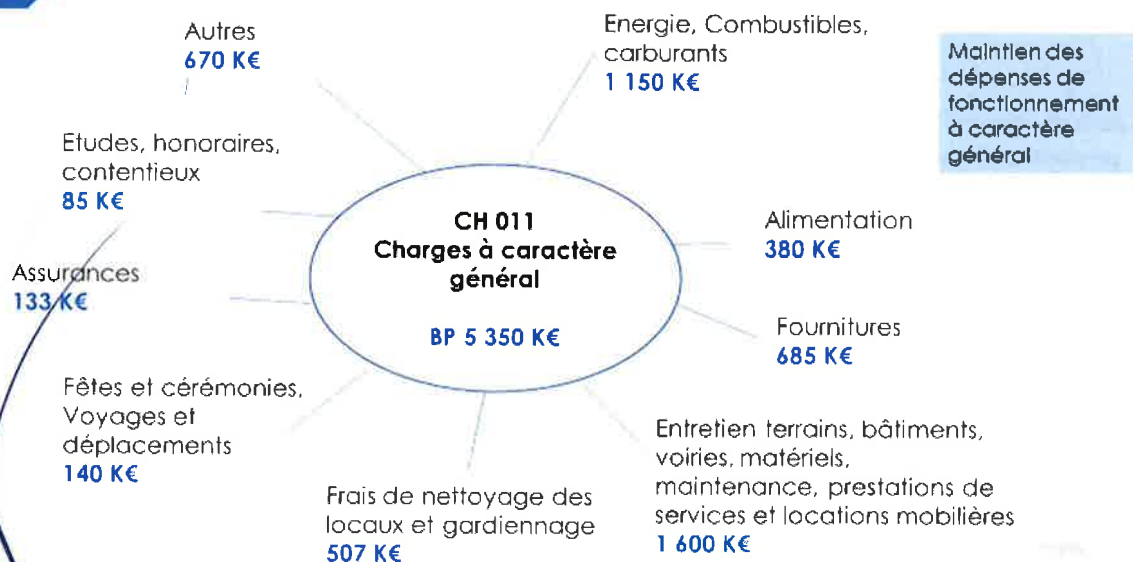
Les principaux postes de dépenses sont :

- Les dépenses de personnel : 50% des dépenses réelles de la commune.
- Les charges à caractère général : 35 % des dépenses réelles de la commune.
- Les autres charges de gestion courante : 9% des dépenses réelles de la commune

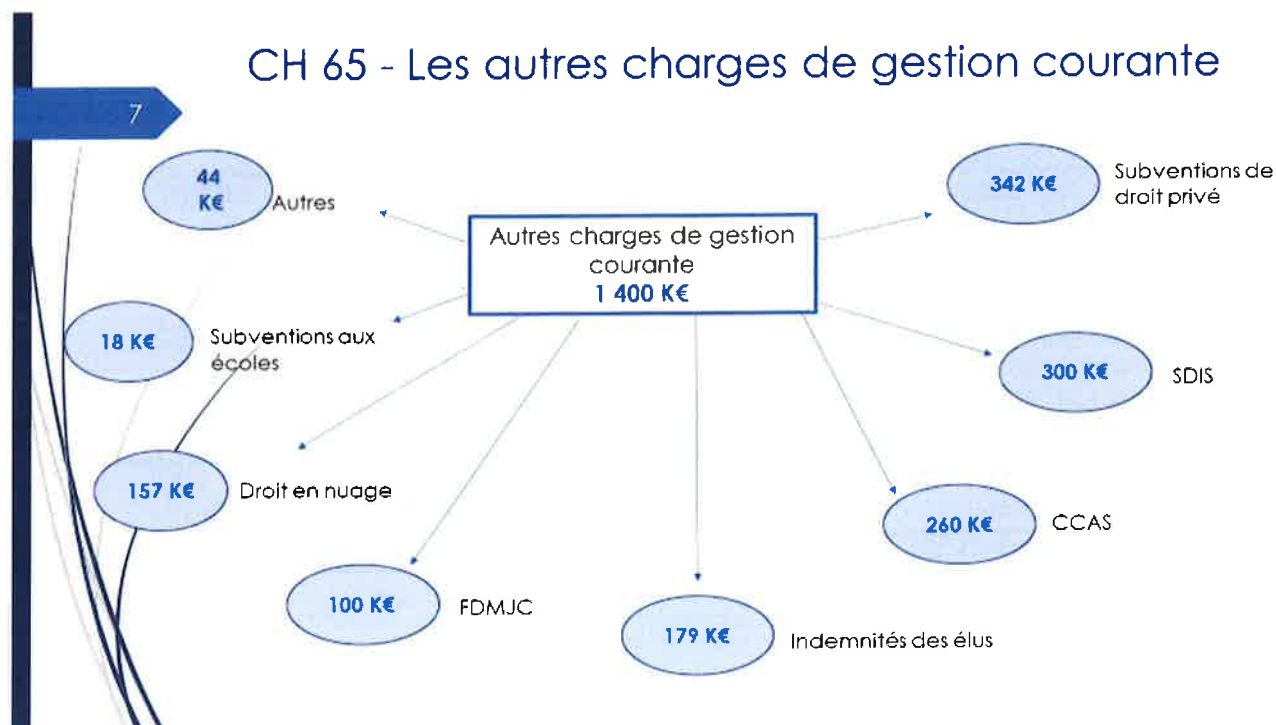
CH 012 - Les charges de Personnel



CH 011 - Les charges générales



CH 65 - Les autres charges de gestion courante



Des écritures d'ordre pour un montant de 1 200 000 € dont un virement de 650 000 € à la section d'investissement viennent se rajouter aux dépenses réelles de fonctionnement.

Chap.	Libellé	Budget Primitif 2025	Budget Primitif 2026	Ecart 2026/2025	Ecart %
023	Virement à la section d'investissement	1 550 000,00	650 000,00	-900 000,00	-58,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections	650 000,00	550 000,00	-100 000,00	-15,38
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 200 000,00	1 200 000,00	-1 000 000,00	-45,45

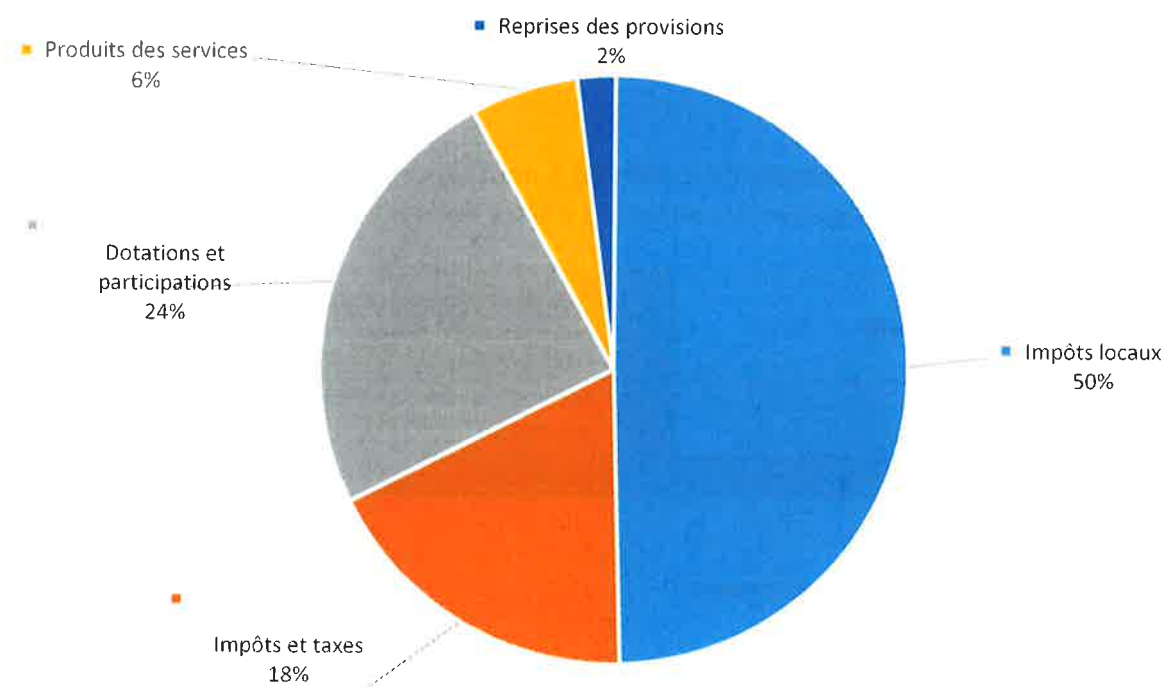
3. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, entrées culturelles...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et à diverses subventions.

Les recettes réelles de fonctionnement 2026 représentent 1 6485 000 €. Elles sont en baisse de 1.96 % par rapport au Budget 2025 et sont réparties ainsi :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget Primitif 2025	Budget Primitif 2026	Ecart 2026/2025	Ecart %
013	Atténuation de charges	30 000,00	20 000,00	-10 000,00	-33,33
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	880 000,00	970 000,00	90 000,00	10,23
73	Impôts et taxes	3 578 000,00	2 950 000,00	-628 000,00	-17,55
731	Fiscalité directe	7 775 000,00	8 130 000,00	355 000,00	4,57
74	Dotations et participations	4 330 000,00	4 000 000,00	-330 000,00	-7,62
75	Autres produits de gestion courante	67 000,00	60 000,00	-7 000,00	-10,45
Total des recettes de gestion courante		16 660 000,00	16 130 000,00	-530 000,00	-3,18
77	Produits spécifiques	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions	150 000,00	350 000,00	200 000,00	133,33
Total des recettes réelles de fonctionnement		16 815 000,00	16 485 000,00	-330 000,00	-1,96

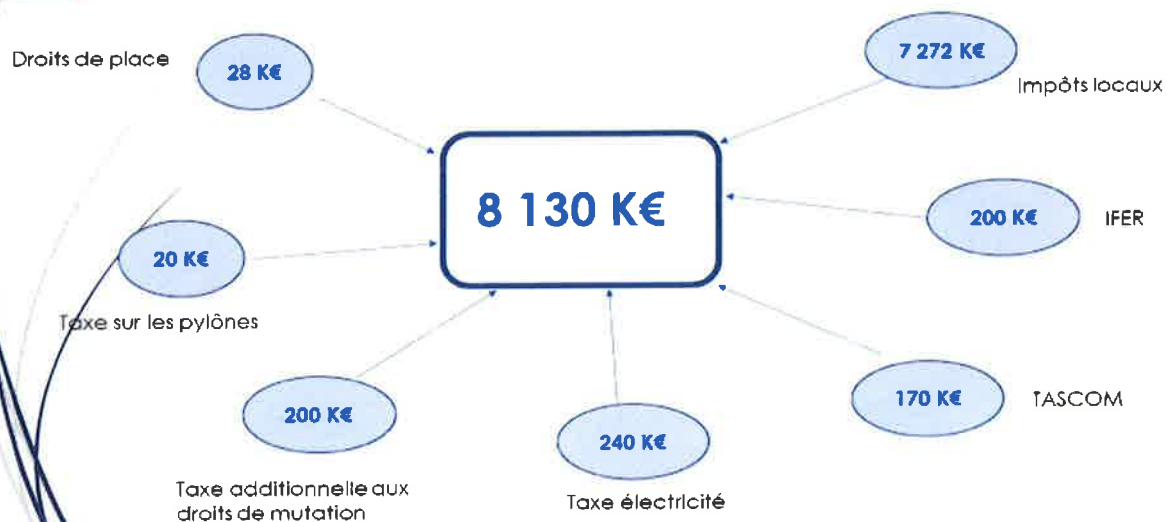


Les principaux postes de recettes sont :

- La fiscalité locale : 49 % des recettes réelles de la commune (TH, TF, TFNB, CFE,...)
- Les dotations et participations : 24 % des recettes réelles de la commune (DGF, DSR, compensations...)
- Les impôts et taxes : 18 % des recettes réelles de la commune (CVAE et FNGIR)

CH 731 - Impôts locaux

11



CH 74 - Les Dotations

12

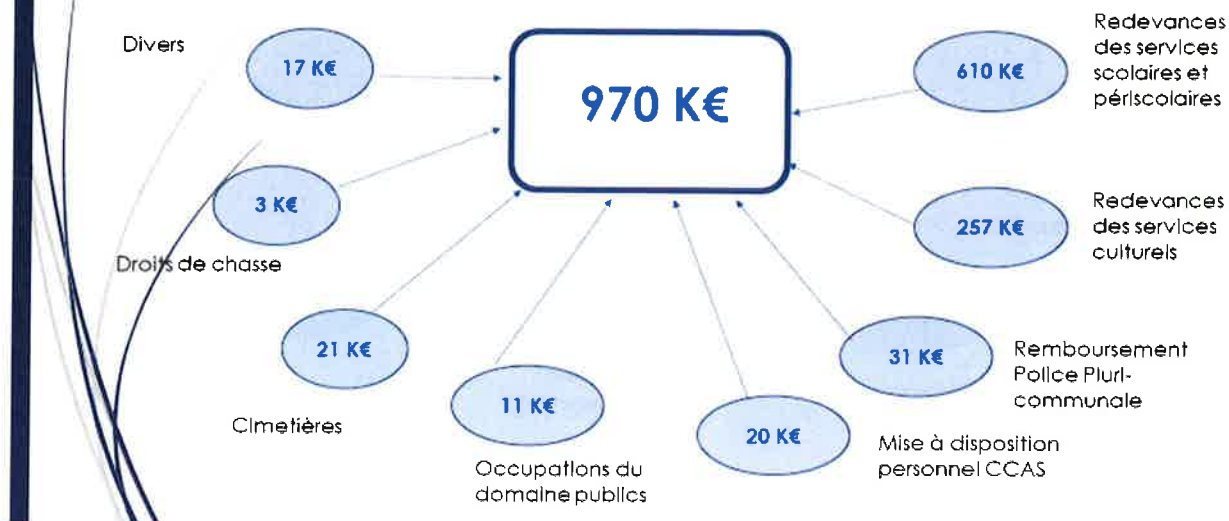


CH 73 - Impôts et taxes

10



CH 70 - Les produits de services



Des écritures d'ordre pour un montant de 40 000 € viennent se rajouter aux recettes réelles de fonctionnement.

Chap.	Libellé	Budget Primitif 2025	Budget Primitif 2026	Ecart 2026/2025	Ecart %
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	150 000,00	40 000,00	-110 000,00	-73,33
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		150 000,00	40 000,00	-110 000,00	-73,33

III. La section d'investissement

1. Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

2. Les dépenses d'investissement

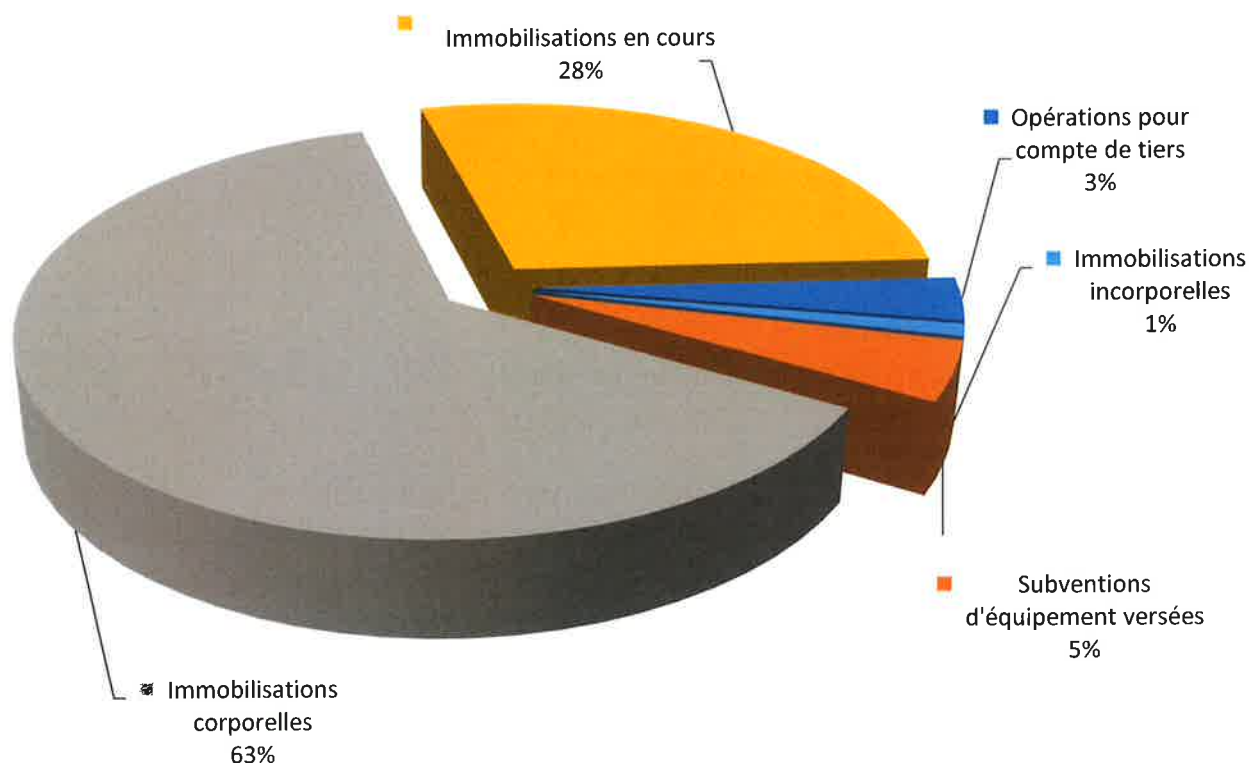
Les dépenses d'investissement font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Les dépenses réelles d'investissement 2026 représentent 14 576 000 €, soit une hausse de 14.19 % par rapport au BP 2025. Les crédits sont répartis ainsi :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Primitif 2025	Budget Primitif 2026	Ecart 2026/2025	Ecart %
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	228 200 €	142 300 €	-85 900 €	-37,64%
204	Subventions d'équipement versées	681 650 €	681 650 €	0 €	0,00%
21	Immobilisations corporelles	6 153 150 €	9 124 050 €	2 970 900 €	48,28%
23	Immobilisations en cours	4 202 000 €	4 128 000 €	-74 000 €	-1,76%
458	Opérations pour compte de tiers	1 500 000,00	500 000,00	-1 000 000 €	-66,67%
Total des dépenses réelles d'investissement		12 765 000,00	14 576 000,00	1 811 000,00	14,19%

Les dépenses réelles d'investissement 2025 se répartissent par secteur comme suit :



Les projets de la Ville de Molsheim pour 2026 sont :

- 1- La voirie :
 - L'aménagement du secteur 3Maison de la Santé »
 - La voirie Ecospace
 - Le passage à niveau
 - Le quartier Philippi
 - Le quartier Henri Meck
 - Placette Schweisguth
 - Parking des Etudiants
- 2- Les Bâtiments :
 - L'école de la Bruche

- Hangar de stockage Atelier
- Maison (ancien bains municipaux)
- Centre Socio-culturel
- Hôtel de la Monnaie
- Divers travaux dans les écoles et MDE

3- Le patrimoine et actions culturelles :

- La Chartreuse
- La Poudrière
- Les remparts
- Le mur du Parking des Etudiants
- L'Eglise des Jésuites
- Le Musée

4- Le sport :

- Stadium
- Stade du Holzplatz
- Autres bâtiments (pétanque Club, aire de jeux)

5- L'éclairage :

- L'éclairage public LED
- Les liaisons souterraines
- La modernisation de l'éclairage dans les bâtiments

Les autres investissements :

- Les espaces verts (passerelle Coulaux/Kling, Parc Maison Séniors)
- Subventions (budgets annexes et associations)
- Ad'Ap (Mises aux normes handicapés)
- Décret tertiaire – BACS
- PLU
- Les jardins familiaux
- Le parking en silo
- Les WC publics
- Diverses dotations annuelles
- Les opérations pour comptes de tiers
- Les opérations foncières

Les autorisations de programme et crédits de paiement :

AP / CP 2026

Numéro	Libellé programme	Chapitre	Montant Initial	Crédit de paiement antérieur (estimatif au 30/11/2025)	Crédits de paiement 2026	Crédits de paiement au-delà de 2026
2013-5	PN Gare	204	2 533 238,00	2 101 590,40	431 650,00	
2019-9	Chartreuse	23	1 700 000,00	125 000,00	1 000 000,00	575 000,00
2022-13	Ecole maternelle de la Bruche	23	4 800 000,00	1 834 000,00	2 500 000,00	466 000,00
2020-10	Quartier Henri Meck 2	23	3 250 000,00	3 022 000,00	228 000,00	
2026-15	Quartier Philippi	23	3 000 000,00	0,00	400 000,00	2 600 000,00
	TOTAL		15 283 238,00	7 082 590,40	4 559 650,00	3 641 000,00

	Dépenses imprévues sur AP*	020
--	----------------------------	-----

291 520,00	
------------	--

* Soit 14 576 000 € de dépenses réelles d'investissement X 2%

Des écritures d'ordre pour un montant de **1 041 000 €** dont 1 001 000 € d'opérations patrimoniales (remboursement des avances sur Marchés Publics) viennent se rajouter aux dépenses réelles d'investissement.

Chap.	Libellé	Budget Primitif 2025	Budget Primitif 2026	Ecart 2026/2025	Ecart %
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	150 000,00	40 000,00	-110 000 €	-73,33%
041	Opération patrimoniales	1 001 000,00	1 001 000,00	0 €	0,00%
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 151 000,00	1 041 000,00	-110 000,00	-9,56%

3. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement se composent des fonds propres et des subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement. Ces recettes ne sont inscrites qu'une fois les subventions notifiées à la ville. Ce montant est donc très faible au stade du budget primitif et ne reflète pas la réalité de la recette.

Les recettes réelles d'investissement 2026 représentent **13 416 000 €**, soit une hausse de 25.21 % par rapport au BP 2025. Les crédits sont répartis ainsi :

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget Primitif 2025	Budget Primitif 2026	Ecart 2026/2025	Ecart %
16	Emprunts et dettes assimilées	7 775 000 €	12 316 000 €	4 541 000 €	58,41%
10	FCTVA et taxe d'aménagement	550 000 €	600 000 €	50 000 €	9,09%
13	Subventions	150 000 €	0 €	-150 000 €	-100,00%
024	Produits des cessions	740 000 €	0 €	-740 000 €	-100,00%
458	Opérations pour compte de tiers	1 500 000,00	500 000,00	-1 000 000 €	-66,67%
Total des recettes réelles d'investissement		10 715 000,00	13 416 000,00	2 701 000,00	25,21%

A ce jour, plusieurs demandes de subvention d'investissement ont été sollicités auprès de divers organismes et d'autres se feront tout au long de l'exercice 2026. Les montants de ces recettes seront ajustés au budget supplémentaire ou en décision modificative, en fonction des réponses aux dossiers de demandes formulés par la ville.

Des opérations pour compte de tiers (CC) dans les projets :

- L'aménagement du Quartier Henri MECK
- L'aménagement du parc de la Commanderie

Un besoin de financement estimatif qui sera revu par la reprise des résultats 2025 en Budget supplémentaire.

Des écritures d'ordre pour un montant de **2 201 000 €** dont 1 001 000 € d'opérations patrimoniales (remboursement des avances sur Marchés Publics) ainsi qu'un virement de 650 000 € de la section de fonctionnement viennent se rajouter aux recettes réelles d'investissement.

Chap.	Libellé	Budget Primitif 2025	Budget Primitif 2026	Ecart 2026/2025	Ecart %
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	1 550 000,00	650 000,00	-900 000 €	-58,06%
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	650 000,00	550 000,00	-100 000 €	-15,38%
041	Opération patrimoniales	1 001 000,00	1 001 000,00	0 €	0,00%
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 201 000,00	2 201 000,00	-1 000 000,00	-31,24%

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

a) Récapitulatif du Budget 2026 – Budget principal

CREDITS OUVERTS AU TITRE DU PRESENT BUDGET PRINCIPAL

	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES Hors opérations d'ordre	RECETTES Hors opérations d'ordre
CREDITS DE FONCTIONNEMENT	16 525 000 €	16 525 000 €	15 325 000 €	16 485 000 €
+				
CREDITS INVESTISSEMENT	15 617 000 €	15 617 000 €	14 576 000 €	13 416 000 €
=				
TOTAL DU BUDGET	32 142 000 €	32 142 000 €	29 901 000 €	29 901 000 €

b) Principaux ratios 2026 conformément à l'article R2313-1 du CGCT

Ratio 1	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 598,85 € /habitants
Ratio 2	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 719,87 € /habitants
Ratio 3	Dépenses d'équipement brut/population	1 468,55 € /habitants
Ratio 4	Encours de dette/population	0,00 € /habitants
Ratio 5	DGF/population	107,15 € /habitants
Ratio 6	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	50,15%
Ratio 7	Dépenses réelles de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de f	92,96%
Ratio 8	Dépenses d'équipement brut/Recettes réelles de fonctionnement	88,42%
Ratio 9	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	0%
Ratio 10	Produit des impositions directes/population	758,69 € /habitants

c) Etat de la dette

Au 1^{er} janvier 2026, l'encours de la dette pour la Ville de Molsheim est à zéro.

V. Les budgets annexes

1- Budget annexe Succession Albert HUTT

	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES Hors opérations d'ordre	RECETTES Hors opérations d'ordre
CREDITS DE FONCTIONNEMENT	12 210 €	12 210 €	9 910 €	12 210 €
+				
CREDITS INVESTISSEMENT	10 000 €	10 000 €	10 000 €	7 700 €
=				
TOTAL DU BUDGET	22 210 €	22 210 €	19 910 €	19 910 €

• ORIGINE ET FONCTIONNEMENT

Le 6 juin 1986 la Ville a accepté la succession Albert HUTT. Un budget annexe « succession Albert HUTT » a été créé le 7 juin 1987.

L'objectif de ce budget est, dans le respect du legs, d'administrer les valeurs mobilières et fonds de M HUTT.

Ce budget annexe n'a connu aucune variation majeure au cours du temps. Il est traditionnellement excédentaire. Il bénéficie d'une subvention du budget principal à hauteur de l'amortissement des pianos qui sont acquis sur ce budget annexe et qui sont utilisés par l'école municipale de musique, dont le budget relève du budget principal.

Objectifs 2026 : Divers matériels

- **DEPENSES : 22 210 €**
 - Organisation du Prix Albert HUTT et frais divers
 - Investissement : divers matériels
 - Opérations d'ordre
- **RECETTES : 22 210 €**
 - Produits financiers d'un portefeuille d'actions et d'OAT
 - Dotations et participations (dont amortissement par la ville)
 - Subvention d'équilibre en investissement (revu en BS après affectation des résultats 2025)
 - Opérations d'ordre

2- Budget annexe Camping municipal

	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES Hors opérations d'ordre	RECETTES Hors opérations d'ordre
CREDITS DE FONCTIONNEMENT	358 000 €	358 000 €	329 000 €	331 000 €
+				
CREDITS INVESTISSEMENT	177 000 €	177 000 €	150 000 €	148 000 €
=				
TOTAL DU BUDGET	535 000 €	535 000 €	479 000 €	479 000 €

• ORIGINE ET FONCTIONNEMENT

Le budget annexe « CAMPING MUNICIPAL » a été créé le 24 mars 2005.

La gestion de ce service public industriel et commercial (SPIC) a été effectuée depuis l'origine en régie. Le principe de le confier à un délégataire a été posé par délibération du 3 octobre 2003.

Ce choix de gestion a été décidé au regard des résultats déficitaires de l'exploitation, de la difficulté d'appréhender une gestion privée avec les instruments publics à disposition.

Une première délégation, sous forme d'affermage, a été consentie pour la période du 1^{er} mai 2008 au 30 avril 2010. Elle a été renouvelée, après mise en concurrence, avec le même délégataire sur les périodes 2010 à 2013, puis 2014 à 2018. Début 2017, la Ville a été confrontée à une cessation de fait de la gestion du camping par le délégataire.

Une procédure administrative de résiliation de la gestion déléguée a été mise en œuvre, et à compter de 2018 la Ville a repris la gestion du camping en régie.

Ce budget annexe, qui ne retraçait que les résultats et quelques investissements, a évolué à compter de l'exercice 2018 pour incorporer toutes les écritures d'une gestion en régie.

Le résultat de l'exercice 2018 fait apparaître un solde positif lié à une saison particulièrement performante. Le chiffre d'affaires est de 222 K€ supérieur aux années précédentes. En 2020 et 2021, la crise sanitaire fait que les saisons estivales du camping sont réduites et occasionnent une baisse du chiffre d'affaire importante. La construction d'un nouvel accueil et l'achat de nouveaux mobil-home sont couverts par le budget principal qui verse une subvention pour couvrir l'investissement et le fonctionnement. Depuis 2022, les saisons font ressortir un chiffre d'affaire en progression. 2025, est une saison particulièrement bonne avec un chiffre d'affaires de 342 k€.

Objectifs 2026 : Continuer l'aménagement du Camping

- Travaux sanitaires

- **DEPENSES : 535 000 €**

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Travaux divers
- Opérations d'ordre et divers

- **RECETTES : 535 000 €**

- Produits de service et taxe de séjour
- Subvention d'équilibre en investissement (revu en BS après affectation des résultats 2025)
- Opérations d'ordre

3- Budget annexe Locaux commerciaux

	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES Hors opérations d'ordre	RECETTES Hors opérations d'ordre
CREDITS DE FONCTIONNEMENT	75 700 €	75 700 €	33 000 €	75 700 €
+				
CREDITS INVESTISSEMENT	94 000 €	94 000 €	94 000 €	51 300 €
=				
TOTAL DU BUDGET	169 700 €	169 700 €	127 000 €	127 000 €

- **ORIGINE ET FONCTIONNEMENT**

Le budget annexe « LOCAUX COMMERCIAUX » a été créé le 24 mars 2005.

L'objectif de ce budget est de retracer l'ensemble des opérations sur des locaux commerciaux donnés en location par la Ville. Ce budget, soumis à la TVA, sous-tend une partie de la politique municipale en faveur du commerce du centre-ville.

Les locaux relevant de ce budget sont les suivants :

- Restaurant La Metzgi,
- Maison 12 rue Kellermann (Local des infirmières),
- Le Bâtiment St Martin (Boucherie Muller),
- Les 8 et 9 place de l'Hôtel de Ville (8 à Huit Superette),
- La Dîme
- Le 19 rue de Saverne (nouveau bâtiment 2023)

Objectifs 2026 : crédits pour fonctionnement et travaux

- Bâtiment Saint Martin (Boucherie) : travaux sur la façade
- La Metzsig (Restaurant) : mise en place d'une pompe à chaleur en RDC
- **DEPENSES : 238 000 €**
 - Entretien et fournitures
 - Investissement : travaux
 - Opérations d'ordre
- **RECETTES : 238 000 €**
 - Loyers
 - Remboursement de charges
 - Subvention d'équilibre en investissement (revu en BS après affectation des résultats 2025)
 - Opérations d'ordre

4- Budget annexe Forêt

	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES Hors opérations d'ordre	RECETTES Hors opérations d'ordre
CREDITS DE FONCTIONNEMENT	69 675 €	69 675 €	68 175 €	69 500 €
+				
CREDITS INVESTISSEMENT	1 500 €	1 500 €	1 325 €	0 €
=				
TOTAL DU BUDGET	71 175 €	71 175 €	69 500 €	69 500 €

- **ORIGINE ET FONCTIONNEMENT**

Le budget annexe « FORET COMMUNALE » a été créé le 24 mars 2005.

L'objectif de ce budget est d'isoler toutes les écritures relatives à la forêt placée sous le régime forestier et l'administration de l'ONF, et relevant du domaine privé communal sur le territoire de la commune d'URMATT.

Objectifs 2026 : maintien des crédits

- **DEPENSES : 71 175 €**
 - Charges générales (entretien de la forêt)
 - Charges personnels extérieurs (salaire des bucherons)
 - Immobilisations (équilibre de la section)
 - Opération d'ordre (amortissements)
- **RECETTES : 71 175 €**
 - Produits des services (chasse + vente de coupe de bois)
 - Divers
 - Opération d'ordre (amortissements)

5- Budget annexe Réseaux

	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES Hors opérations d'ordre	RECETTES Hors opérations d'ordre
CREDITS DE FONCTIONNEMENT	52 100 €	52 100 €	7 000 €	23 600 €
+				
CREDITS INVESTISSEMENT	103 500 €	103 500 €	75 000 €	58 400 €
=				
TOTAL DU BUDGET	155 600 €	155 600 €	82 000 €	82 000 €

• ORIGINE ET FONCTIONNEMENT

Un budget annexe « RESEAUX » a été créé le 27 septembre 2010.

Ce budget retrace les opérations liées au déploiement de divers réseaux de communication sur le territoire communal, en particulier le réseau de fibre. La ville, lorsqu'elle aménage des voiries, prévoit systématiquement des fourreaux pris en charge par ce budget annexe. Ces fourreaux permettent le déploiement de la fibre optique par divers opérateurs et par la Ville elle-même.

Gestionnaire d'un réseau de fibre à destination des acteurs institutionnels du territoire, la Ville a pour client la communauté des communes.

Les travaux de dénivellement du passage à niveau ont retardé le bouclage de la fibre sur l'ensemble de notre territoire entre les bâtiments communaux. Celui-ci a été relancé en 2019. Le coût d'investissement important doit être amorti en moins de 8 ans, notamment par des économies sur les matériels et abonnements (vidéo protection, serveurs, etc...).

Objectifs 2026 : continuer le déploiement de la fibre sur l'ensemble de nos bâtiments

- **DEPENSES : 155 600 €**
 - Charges de fonctionnement
 - Travaux
 - Opérations d'ordre
- **RECETTES : 155 600 €**
 - Produits de gestion
 - Subvention de fonctionnement et d'investissement (revu en BS après l'affectation des résultats 2025)
 - Opérations d'ordre

Observations :

Les crédits de l'ensemble des budgets seront revus lors de l'affectation des résultats 2025 en budget supplémentaire courant juin 2026.

Molsheim, le 17/12/2025

Le maire, Laurent FURST



